

La Lettre Mensuelle

Une publication mensuelle du Bureau de l'Association



ENTRE NOUS, la chronique de Gif

Le canard sur la branche.....

Ce titre très bizarre signifie « le journal de la généalogie » et cette publication de mon club local constituait il y a peu une part non négligeable de mon temps de lecture et de cerveau disponible. Je fus poussé avant tout vers la généalogie par la curiosité, mais aussi le désir de répondre à l'éternelle question « d'où venons-nous ? » Sans oublier un zeste d'intérêt pour l'histoire, la petite histoire.

Une recherche généalogique, c'est comme une enquête de police, ou la recherche du trésor perdu des Wisigoths ou des Templiers : beaucoup de temps dans les papiers, les livres, les mairies de villages, les archives, les bibliothèques, les bases de données départementales, jusqu'aux cimetières, et j'en oublie. Avec comme compagnie cette bonne dose d'adrénaline qui vous fouette le sang lorsque l'on subodore que l'ancêtre recherché est sur le point de se dévoiler.

Vous conviendrez qu'il est bon de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, et l'actualité récente nous a vraiment gâtés en nous révélant quelques liens généalogiques assez inattendus.

Ainsi, notre bon roi Philippe Le Bel eut (entre autres) 2 fils qui furent rois à leur tour : Louis X dit Le Hutin (1289-1316) et Philippe V dit Le Long (1293-1322). 23 générations plus tard, soit de nos jours, Hillary Clinton descend du 1er, et François Hollande, son lointain cousin, du second. Notez que ces rois, après l'affaire des templiers, se classaient parmi les rois maudits ! Ces cousins contemporains ont probablement hérité de la malédiction.

Il faut également savoir que Dominique Strauss-Kahn avait pour trisaïeul un certain Léon Bricot, condamné puis mort au bagne. Ce sacré Léon était tenancier de maison de passe... Passons.

Dans mon club de généalogistes distingués, nous avons fait le serment de poursuivre nos investigations jusqu'à découvrir au moins un ancêtre hors du commun. Et nous n'avons pas été déçus. Notre président s'enorgueillissait de 2 trisaïeuls bagnards pour avoir sévi comme « brûleurs de pâturons », c'est à dire chauffeurs de pieds pour faire avouer leurs victimes ! Notre trésorier pouvait prouver qu'une ancêtre comptait parmi les dernières femmes à avoir été brûlée vive comme sorcière ! Heureusement que, simple membre, j'ai pu sauver l'honneur la tête haute : par mes ancêtres bretons, j'ai pu remonter jusqu'aux ducs de Bretagne puis jusqu'à Louis VI dit Le Gros, le dernier roi Capétien direct, et par la-même jusqu'à Charlemagne ! Un saut dans le temps de 42 générations. Cela n'est d'ailleurs pas un exploit puisque 8 à 9 français sur 10 descendraient de cet empereur à la barbe fleurie.

J'ai également découvert que mon épouse cousinaït avec moi à la 11^{ème} génération, et que son grand-père maternel était un vrai bigame certifié, au grand dam de la belle-famille. Une de mes ancêtres était une authentique religieuse, mais la guerre était passée sur son chemin ! Paix à son âme.

Pendant des siècles, l'objectif de la généalogie a été d'apporter la preuve de l'appartenance à une classe sociale bien précise, la noblesse, et des avantages sociaux, mais aussi des devoirs. Puis pour les Mormons, elle a été un moyen de baptiser sa lignée. De nos jours, elle est quasiment devenue une mode, malheureusement dévoyée par l'arrivée d'internet et des bases de données, avec des cliqueurs forcenés, multipliant sur le Web les ascendances délirantes, sans vérifier, sans comprendre, sans respecter les travaux des autres. Ne tombez surtout pas dans ce travers qui, il faut bien le dire, ne casse pas 4 pattes à un canard. Toutes mes amitiés à vos ancêtres.



Aller sur les pages
"Généalogie" du site

GIF



Publications de l'Association et d'Unisys

Envoi à tous de la **Lettre Mensuelle** pour le mois d'avril 2017 (309 envois). La chronique pour ce mois s'intitulait : « *Uber, dis-moi que tu m'aimes* », ou l'ascension irrésistible de l'uberisation.

[en savoir plus...](#)



Publications Fnar / Ufr

Parution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n° 123 de mai 2017.

Au sommaire: Les médias - La retraite - La santé - L'Europe - Les actions de la CFR auprès des députés - Le Fédération et les Associations affiliées - Lettre d'infos Les Echos de la CFR - Invitation au Salon des Seniors , Paris du 18 au 21 mai.

[en savoir plus ...](#)



Des nouvelles des Anciens

Nous avons eu le grand regret d'apprendre la disparition de notre ami **Jean-Marie FEVE**, survenue le 2 mai dans sa 75^{ème} année, et la disparition de notre ami **Germain POISSONNET**, survenue le 18 mai dans sa 84^{ème} année. Ce mois de mai est bien triste.

[en savoir plus ...](#)



Astronomie et Astronautique

Parution de la Lettre du **Guide du Ciel** de Guillaume Cannat n°122 de mai 2017. Au sommaire : La chevelure de Bérénice, Nouvelles du Ciel, Les phases de la Lune en 2017, Le guide du ciel 2017/2018...

[en savoir plus ...](#)



Ceci devrait vous intéresser ?

Connectez-vous ou abonnez-vous au compte TWITTER de l'Association

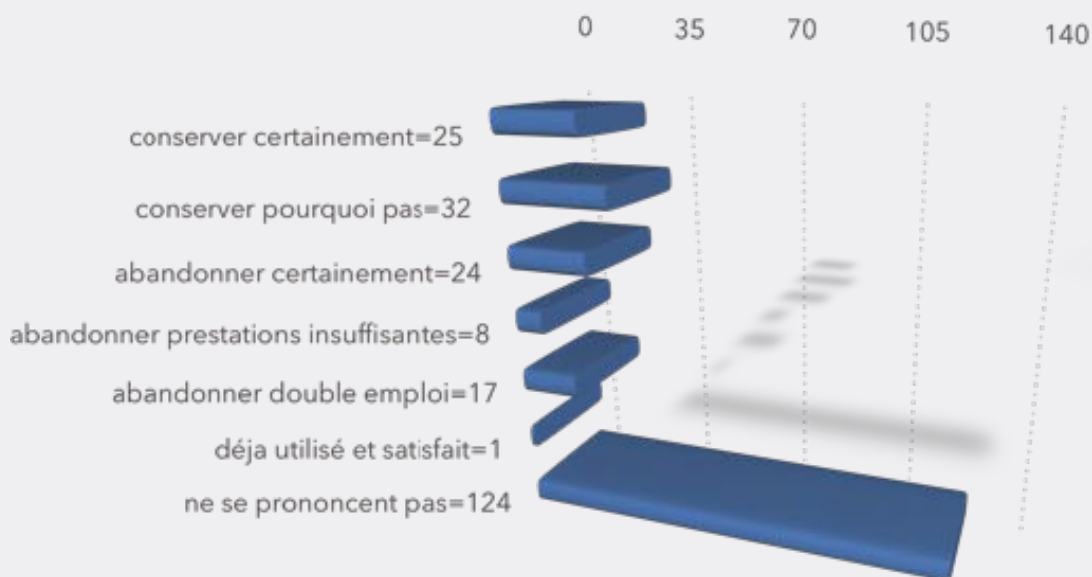
- Quelle est la probabilité que votre métier soit remplacé par un robot ?
- Louvre : Vermeer et les maîtres de la peinture de genre
- Salon des seniors : une 19^{ème} édition sous le signe de la santé
- Destination vacances : La Crète, l'île pour les seniors !
- Combien de temps conserver les aliments ?
- Une larve dévoreuse de plastique, nouvel espoir pour l'environnement
- Les techniques du roi des hackers pour surfer le web anonymement
- Compteur Linky : rapport officiel
- Nourrissez votre cerveau : des recettes pour la tête ! (livre)

[Connectez-vous à Twitter](#)

Les activités de l'Association

Une enquête a été lancée le 3 avril auprès de tous les membres adhérents à la **complémentaire santé MERCER**, concernant la complémentaire d'Assistance aux personnes. Le résultat de la consultation est publié aujourd'hui. Sur 231 membres adhérents à Mercer, nous avons collecté 106 réponses, soit 46% des personnes interrogées.

Répartition des réponses



Ce qui nous donne au total : **58** voix pour conserver ce contrat, et **49** voix pour l'abandonner. **La décision est donc prise de conserver ce contrat.** Ce contrat s'appliquera à **TOUS** les membres adhérents à la complémentaire santé Mercer.

A ce jour, un seul membre l'a utilisé avec beaucoup de satisfaction. Il s'agit de Claude FOISSEY. Vous trouverez ci-après son commentaire :

«Un bon contrat de prévoyance est souscrit dans l'hypothèse de ne jamais avoir besoin de s'en servir, mais en cas de besoin, cela se révèle bien utile. En effet, pour moins de deux euros par mois, nous sommes très heureux de bénéficier d'une aide à domicile pour nous seconder lorsque Mireille est sortie de la clinique après une grave intervention chirurgicale: nous bénéficions de 20 heures à utiliser selon un planning établi avec les conseillers de MERCER et nous nous félicitons de la gentillesse des personnes qui interviennent à domicile. Merci MERCER. »



envoyez vos
commentaires

partagez
avec Twitter

